

Projet

*double*BONUS

Solidaires pour la Terre, Solidaires pour l'Emploi.

*« La chance est la faculté
de saisir les bonnes occasions »
(Douglas MacArthur)*

*La chance aide parfois, le travail toujours ».
(Proverbe brahman)*

*L'idée nouvelle :
un accord gagnant/gagnant : pour vous, pour la
terre, pour les entreprises « durables' » .*

Quelle que soit votre situation (salarié, retraité, étudiant, chômeur), vous pouvez désormais oser l'aventure de tenter de compléter vos revenus sans changer de statut, en devenant « apporteur d'affaires » et ceci sans aucun autre risque que le temps que vous déciderez Vous-même de consacrer à cette activité.

Pour notre part, nous proposons aux sociétés spécialisées dans le développement durable, un accord pour mieux diffuser leurs produits en multipliant leurs ventes, sans investissements, grâce à notre réseau « d'apporteurs d'affaires ».

Ceci, bien évidemment dans respect total de notre logique associative et de sa double éthique de « solidaire pour la terre, solidaire pour l'emploi ».

De votre côté, vous cherchez des contacts intéressés pour les produits ou marques de votre choix.

Pour chaque vente conclue, vous êtes financièrement intéressé selon les clauses définies par écrit.

Comment cela est-il possible ?

Vous demandez le nouveau statut dit « Auto-Entrepreneur » en qualité de « courtier ».

Ce statut, cumulable avec celui de vos éventuels revenus actuels, a été pensé pour faciliter toutes les nouvelles activités indépendantes : une simple inscription sur le net, on ne paye rien d'autre qu'au maximum 23,5% de ses nouveaux revenus (à l'exclusion de toute autre charge fixe) et les « papiers » sont limités à un strict minimum.

Une simple consultation du site consacré par l'État vous convaincra de son extrême simplicité.

Et de toute façon, nous vous expliquons toute la démarche.

Ce statut vous permet d'opérer en parfaite légalité et donc de démarrer votre activité sans le moindre risque administratif, légal, fiscal... Y compris pour les chômeurs.

Ensuite, nous vous expliquons les opportunités que peuvent vous offrir une ou plusieurs de nos sociétés du développement durable membre(s) de notre organisation (infos ou formation minimum, documentations, type d'accord...).

Vous choisissez, vous démarrez, vous déclenchez une vente, vous touchez votre commission.

Et vous êtes sûr(e) de pouvoir opérer en toute confiance vu le caractère associatif et éthique de notre organisation qui n'a donc aucun but lucratif.

Quels avantages pour vous ?

La liberté totale.

Vous êtes totalement indépendant, vous travaillez à votre rythme et selon vos horaires, dans la zone géographique qui vous intéresse.

Vous choisissez l'activité ou les activités qui vous intéressent.

Vous pouvez cumuler cette activité avec n'importe quel autre statut.

Vous arrêtez quand vous voulez, sans frais ni explication.

La simplicité absolue.

Une inscription hyper simplifiée (faisable sur le Net)

Une déclaration d'activité trimestrielle (CA), à la portée de tous.

Un seul prélèvement de l'état en tout : 23,5% de vos nouveaux revenus éventuels, pas d'autres frais (fixes ou variable), pas de TVA.

De nombreuses opportunités.

La possibilité de tester vos capacités, de prouver votre savoir faire, de compléter votre CV par une expérience valorisante (réactivité, engagement, autonomie...) ou pourquoi pas, de lancer votre propre projet.

L'opportunité de créer votre propre poste complet en cumulant ce statut de courtier avec d'autres contrats dans le même esprit.

Par exemple en saisissant nos futures autres propositions de « courtier en recrutement » ou de « chargé de réseau » au sein de l'association.

Si vous le souhaitez et si vous réussissez, la possibilité de devenir « dirigeant associé d'une société » (grâce et dans les limites des dons à l'association et selon les sommes investies par nos financiers solidaires).

Vos engagements (essentiellement moraux).

L'adhésion sans réserve à nos valeurs.

Notre projet est avant tout éthique.

Ses buts sont de favoriser conjointement la création d'emplois (ou de revenus) et le développement (ou la création d'entreprise) dans le domaine du développement durable et de l'écologie.

Même si, bien évidemment nous les respectons, les professionnels de la vente, logiquement plus intéressés aux résultats commerciaux qu'aux valeurs éthiques des produits diffusés, ne nous intéressent pas. En effet, s'ils sont efficaces ils doivent trouver un bon job facilement par ailleurs.

Nous pensons que les personnes qui ont une bonne chance de réussir dans notre cadre sont celles qui sont réellement motivées par l'urgence du développement durable.

L'envie et l'énergie de réussir (pour soi et pour les autres).

La réussite de l'indépendance suppose une partie des qualités attribuées à tout entrepreneur : courage, ténacité, envie de se battre, passion du développement...

Dans notre cadre, s'y ajoute bien sûr l'intérêt pour le combat de notre association en favorisant au maximum (investissement personnel, dons) son objectif à savoir créer deux emplois nouveaux par an et pour chaque personne accompagnée (vous par exemple).

*Vous souhaitez aller plus loin ?
En savoir plus ?
Imaginer quelles possibilités
pour votre cas personnel?*

Rencontrons-nous.

*Sauf si cela est déjà fait, envoyez préalablement votre CV ou un
descriptif de votre situation (avec toutes vos coordonnées),
puis appelez quelques jours plus tard pour fixer un rendez-vous, bien
sûr sans aucun engagement de votre part.*

« DoubleBonus »

Marc WACRENIER

Responsable du projet

- 03 28 40 04 33 - 06 29 70 61 50

Association Capital Création -1085 route de la Maison Blanche - 599190 STAPLE

capital.creation.france@gmail.com